

Assemblée générale de l'Aedaa

25 septembre 2020, 9h-12h

Salle Polyvalente Belle-Abeille (Angers) et Skype

Aedaa

Présent.e.s

Bureau : Mia Viel (diplômée), Quentin Rabier (diplômé), Guillaume Mortier (Master 2).

Conseil d'administration : Julie-Anne Kervella (Master 2)

Présent.e.s : trois membres du bureau, une membre du conseil d'administration, six étudiant.e.s du Master archives, un étudiant de la Licence professionnelle.

Absent.e.s excusé.e.s

Bureau : Perrine Guillon (diplômée), Sandra Fullenbaum-Lenfant (diplômée), Lucie Martinez (diplômée).

Conseil d'administration : Kevin Fouquet (diplômé)

ben



Rapport moral

I. Rapport d'activité

A. Bilan moral

Rapporteuse : Mia Viel (présidente)

Cette année encore, l'association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers (Aedaa) poursuit ses missions clés dictées dans l'article 2 de ses statuts de 2016, à savoir :

- « promouvoir la formation » en répondant aux sollicitations extérieures et en informant toutes personnes désirant obtenir des informations sur la licence professionnelle ou le master archives de l'université d'Angers ;
- « faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans la profession » en relayant les offres d'emplois et de stages sur son site internet¹ et *via* ses *newsletters* ;
- « diffuser un bulletin d'informations », notamment *via* la reprise des publications d'*Archivore*² et des *newsletters* régulières transmises aux adhérent.e.s ;
- « mettre à la disposition des adhérents des périodiques et de la documentation professionnelle » au sein d'une page dédiée sur le site internet de l'association³ ;
- « entretenir des relations avec les services d'archives, avec les responsables des formations proches, et avec des associations professionnelles » en créant et/ou approfondissant les liens avec des organismes dont les Archives départementales de Maine-et-Loire⁴, l'Association des archivistes français (AAF)⁵, la revue et les podcasts du *Fonds de l'archives*⁶, des associations estudiantines comme le Bureau des étudiant.e.s (BDE) Histoire DE⁷ et le BDE Lettres⁸ de l'université d'Angers, l'Association des diplômés en archivistique de Lyon (Adal)⁹, l'association Archiv-8¹⁰ et l'association des archivistes étudiants et diplômés de Lille (Arca, pour Archives records college association)¹¹ ;
- « de soutenir des initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association » en conviant toute personne, adhérente ou non à l'Aedaa, à participer aux conseils d'administration et en portant sur le devant de la scène des initiatives étudiantes, à l'instar de la création récente des revues et podcasts du *Fonds de l'archive*¹².

¹ Rubrique « Dernières offres » sur le site de l'Aedaa : <https://aedaa.fr/dernieres-offres/>.

² Rubrique « Archivore » sur le site de l'Aedaa : <https://aedaa.fr/la-publication-archivore/>.

³ Rubrique « Articles disponibles » sur le site de l'Aedaa : <https://aedaa.fr/articles-disponibles/>.

⁴ Site institutionnel des Archives départementales de Maine-et-Loire : <https://www.archives49.fr/>.

⁵ Site institutionnel de l'AAF : <https://www.archivistes.org/>.

⁶ Rubrique « Le Fonds de l'archive » sur le site de l'Aedaa : <https://aedaa.fr/le-fonds-de-larchive/>.

⁷ Page Facebook du BDE Histoire DE : <https://www.facebook.com/BDEUAHhistoire/>.

⁸ Page Facebook du BDE lettres : <https://www.facebook.com/bdelettresangers>.

⁹ Site institutionnel de l'Adal : <https://www.adal-aluminium.fr/>.

¹⁰ Site institutionnel de d'Archiv-8 : <https://archiv-8.fr/>.

¹¹ Site institutionnel d'Arca-Lille : <https://arcalille.wixsite.com/arca-lille>.

¹² Site institutionnel de l'AAF : <https://www.archivistes.org/>.

Afin de pallier les difficultés liées à la situation sanitaire que l'on connaît et pour faciliter l'organisation de ses projets, l'Aedaa a mis en place des conseils d'administration partiellement ou exclusivement en distanciel. La fréquence des réunions a également été revue à la hausse par rapport à l'année précédente pour maintenir les liens entre les membres actifs. Il est également à noter que le groupe Messenger du bureau de l'Aedaa a beaucoup contribué à la réalisation de divers projets et l'échange d'informations.

En ce qui concerne les adhésions, l'Aedaa en a enregistré 45 cette année, dont la plupart sont d'étudiant.e.s. Une légère hausse est donc à constater par rapport aux 42 adhésions de l'année 2019-2020, même si elle reste mesurée et loin des records enregistrés. Cette constatation témoigne probablement de la perte d'utilité des adhésions auprès des diplômés ayant un emploi stable, même si une solution à cette problématique est en cours de réflexion.

Comme chaque année, les membres du bureau n'ont pu que s'investir durant une courte période du fait de la charge des cours et du stage de fin d'études. Il va sans dire que la crise liée à la pandémie de coronavirus n'a pas favorisé la mise en place de projets nécessitant un engagement en présentiel. Néanmoins, la motivation et l'investissement de nouveaux adhérents, comme Guillaume Mortier, secrétaire, et Alexis Hamelin, ainsi que la présence et la participation toujours assidue d'anciens de la formation, comme Quentin Rabier, président adjoint, a permis d'initier, voire réaliser de nombreux projets qui auront un impact positif certain pour le futur de l'association.

B. Bilan financier

Rapporteuse : Perrine Guillon (trésorière)

Bilan financier 2020-2021 par poste de dépense, État au 08/09/2021

Recettes			Dépenses		
Activité	2019-2020	2020-2021	Activité	2019-2020	2020-2021
Adhésions	+ 321€00	+ 375€	Déplacements CA	- 126€60	/
Subventions et dons	/	+ 300€	Hébergement du site	- 26€93	- 26€38
Intérêts bancaires	+ 71€22	+ 50€07	Frais bancaires	- 30€00	-30€50
Recettes événements	+ 613€20	/	Charges événements	- 1120€85	-215€27
			Assurance	- 141€49	- 142€51
Sous-total	+ 1005€42	+ 725€07	Sous-total	- 1445€87	-414€66

BILAN	2019-2020	2020-2021
Total	- 440€45	+ 310€41

L'Aedaa a vu ses recettes et ses dépenses chuter par rapport à l'année 2019-2020. Toutefois, cette observation n'est aucunement surprenante puisque la crise sanitaire en est la principale cause. La baisse de l'activité budgétaire ne signifie pas pour autant un amoindrissement des projets initiés dans le courant de l'année. En réalité, le distanciel a favorisé la mise en place d'initiatives à moindre frais, voire gratuites. Les dépenses liées aux déplacements des membres de l'association pour participer aux réunions ont tout simplement été supprimées compte tenu de la possibilité de réaliser ces dernières en distanciel. Les Aedaa'péros n'ayant pas non plus pu se faire cette année, les dépenses événementielles furent limitées. Toujours à cause de la Covid-19, l'association n'a en revanche pas pu bénéficier de recettes événementielles liées à des propositions d'activités à ses adhérent.e.s contre participation financière.

Les frais bancaires ont aussi diminué par rapport à l'année précédente en raison du manque de transactions au sein de l'association par rapport à l'année 2019-2020. Du point de vue de l'organisation de la trésorerie, le bureau a bénéficié des conseils de l'année précédente et a rapidement pu s'approprier les comptes de l'association malgré plusieurs bévues dans la gestion et créations des droits d'accès, notamment pour Perrine Guillon, trésorière, et Guillaume Mortier, secrétaire.

De manière générale, l'Aedaa continue de réaliser d'importantes économies dans ses dépenses, même si ces dernières sont avant tout dues aux mesures sanitaires.

C. Activités et projets de l'année passée

Rapporteuse : Mia Viel (présidente)

L'année a commencé avec l'obtention d'un local attendu depuis longtemps par l'association. Cet espace, mutualisé avec le BDE Histoire DE présente plusieurs intérêts. Il permet d'abord de stocker les archives courantes et intermédiaires de l'Aedaa ainsi que toutes les productions de l'association (sweat-shirts, flyers...). Il invite également à développer les relations avec le BDE colocataire du local. Ainsi, des projets mutualisés et prometteurs pour les prochains mois ont déjà été évoqués.

Le mandat de 2020-2021 devait être l'occasion de célébrer les 25 ans d'existence de l'association et de rapprocher les étudiant.e.s de Master et de Licence professionnelle dans l'organisation d'un projet commun. En début d'année, ce dernier avait pu compter sur l'enthousiasme et les idées des membres du bureau afin de trouver un lieu, des activités, des supports d'exposition et des intervenant.e.s, mais il s'est ensuite trouvé successivement suspendu puis annulé à cause de la pandémie. Toutefois, il fut l'occasion de relancer la publication de la revue de l'association *Archivore* de manière régulière (car biannuelle), ce qui n'avait pas été le cas depuis 2006. Initialement présentée sous forme de bulletin, la revue propose aujourd'hui davantage un espace de récits professionnels, d'expériences ou de courtes recherches autour d'une thématique archivistique pour les étudiant.e.s et diplômé.e.s. Durant ce mandat, deux numéros ont ainsi vu le jour, en novembre 2020 pour le numéro n°40 (spécial 25 ans)¹³ et en avril 2021 pour le numéro 41¹⁴.

La crise sanitaire que nous vivons n'a donc pas été uniquement vectrices de mauvaises surprises puisque nous avons également pu obtenir une aide financière de 300€ de la part de l'université d'Angers permettant de pallier les difficultés rencontrées pour attiser l'intérêt des adhérent.e.s en distanciel. Cette somme a notamment permis d'amortir les frais d'impression d'*Archivore* pour combler les lacunes du fonds de l'association à la bibliothèque universitaire d'Angers, celui de la revue aux Archives départementales de Maine-et-Loire et pour remercier les participants à l'élaboration des numéros 40 et 41 en leur offrant un exemplaire. Grâce à l'université d'Angers, nous avons aussi pu bénéficier d'une vidéo promotionnelle présentant l'Aedaa et ses principaux objectifs, qui a été relayée sur les réseaux sociaux et qui pourra être réexploitée à chaque rentrée universitaire¹⁵.

Toujours concernant la revue de l'Aedaa, un programme de numérisation, initié lors du précédent mandat, a pu se développer et aboutir aux scans de l'ensemble des numéros pour les rendre librement accessibles sur le site de l'association¹⁶. Cette procédure a également permis de repérer les éventuelles lacunes au sein de son fonds à la bibliothèque

¹³ *Archivore*, n°40, Novembre 2021, 18 p. : <https://aedaa.fr/2020/11/archivore-n40-special-25ans-novembre-2020-18p/>.

¹⁴ *Archivore*, n°41, Avril 2021, 8 p. : <https://aedaa.fr/2021/03/archivore-avril-2021-8-p/>.

¹⁵ Vidéo promotionnelle présentant l'Aedaa : <https://twitter.com/aedaa/status/1362400211457478658>. Vidéo consultable sur le compte Instagram de l'université d'Angers : <https://www.instagram.com/univangers/channel/>.

¹⁶ Rubrique « Archivore » sur le site de l'Aedaa : <https://aedaa.fr/la-publication-archivore/>.

universitaire¹⁷ et de tenter de les retrouver (essentiellement par prospection dans des structures de conservation et sollicitations du public). Depuis mars 2021, l'intégralité de la collection est donc numériquement accessible et la réimpression des exemplaires n'existant plus en version papier a été organisée. En outre, des pistes de réflexions ont été développées afin d'améliorer l'expérience de lecture pour le public. Une première solution a été proposée par Corentin Barreau d'Internet Archive¹⁸ qui a intégré la revue à la plateforme américaine¹⁹. À noter que la même initiative a été réalisée pour *Le Fonds de l'archive*²⁰. Ambre Payen-Gallen, diplômée de l'université d'Angers (promotion 2019-2020) a de son côté dirigé un projet de publication numérique de la revue pour l'intégrer directement au site de l'Aedaa. L'application Calaméo²¹ a pour cela été retenue.

En parallèle, l'Aedaa a participé activement à la constitution de la revue et du podcast du *Fonds de l'archive*, initiative lancée par Jérôme Rouzairé lors du premier confinement en début 2020. Cette revue a été l'occasion d'enclencher un processus pour recréer des liens entre les membres de l'ancien collectif A8²², regroupant les associations étudiantes des huit principales formations universitaires en archivistique de France²³. À ce jour, l'Aedaa semble être l'organisme le plus actif et peine ainsi parfois à trouver des interlocuteurs au sein des associations contactées. Toutefois, la participation d'adhérent.e.s à chaque nouvelle publication du *Fonds de l'archive* a permis de lui donner une visibilité croissante sur les réseaux sociaux.

Afin de rafraîchir son identité visuelle, une réflexion a été menée afin de refaire les sweat-shirts de l'association en changeant la couleur et le logo. Plusieurs propositions ont été réalisées par Julie-Anne Kervella ainsi que plusieurs votes pour définir le visuel à adopter (voir illustration ci-contre). Une première commande de 30 sweat-shirts a été effectuée auprès du prestataire angevin Fishbrain²⁴ afin de pouvoir commencer la vente dès la rentrée de septembre 2021.



Le bureau 2019-2020 avait également initié un travail conséquent relatif à la gestion des archives, notamment numériques, produites par l'association. La problématique liée à l'utilisation des serveurs de Google pour conserver des données, parfois personnelles, avait été posée. Quentin Rabier, alors président, avait proposé de se détacher de Gmail et Google drive pour préférer des solutions européennes respectant le règlement général sur la protection des données (RGPD)²⁵. Un nettoyage et une réorganisation de la boîte mail et du cloud avaient alors été entrepris, permettant de rendre effectif le transfert des

¹⁷ Pour en savoir plus sur les archives de la bibliothèque universitaire d'Angers : <https://bu.univ-angers.fr/service-archives>.

¹⁸ Site institutionnel d'Internet Archive : <https://archive.org/>. Compte Twitter de Corentin Barreau : <https://twitter.com/CorpsEnThymB>.

¹⁹ Revue *Archivore* sur Internet Archives : <https://archive.org/details/archivore>.

²⁰ Revue *Le Fonds de l'archive* sur Internet Archive : <https://archive.org/details/fonds-de-larchive>.

²¹ Site institutionnel de Calaméo : <https://fr.calameo.com/>.

²² Pour en savoir plus sur le collectif A8 : <https://www.archivistes.org/Enquete-du-collectif-A8-sur-l#le-collectif>.

²³ Angers, Lyon, Saint-Quentin-en-Yvelines, Mulhouse, Toulouse, Provence, Picardie et Lille.

²⁴ Site institutionnel de Fishbrain : <https://www.fishbrain.fr/>.

²⁵ Pour plus d'informations sur le RGPD : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>.

données cette année. Pour la boîte mail, l'entreprise française Mailo²⁶ a été retenue car elle possède une offre gratuite et est connue de l'un des membres de l'Aedaa. Pour le cloud, c'est la solution Cozy Cloud²⁷ qui a été choisie, là encore parce qu'elle propose une offre gratuite, française, et que son utilisation est plutôt intuitive. La valorisation de cette initiative a été faite sur les réseaux sociaux, notamment pour avertir le public du changement d'adresse mail de contact, passant de association.aedaa@gmail.com à aedaa@mailo.com. Une copie des données a été réalisée sur les nouveaux hébergeurs. Toutefois, la suppression des comptes sur Google ne sera effective qu'à la rentrée de septembre 2021, le temps d'évaluer le bilan du transfert.

Comme chaque année, l'Aedaa a été un soutien à la journée d'études des étudiant.e.s du Master 2 archives de l'université d'Angers. Elle a notamment participé à la valorisation de l'événement en y intégrant une rubrique dédiée sur son site internet²⁸. Contrairement aux précédentes éditions, elle n'a en revanche pas contribué financièrement à la journée, celle-ci étant réalisée en distanciel (donc à moindre coût) et les frais pouvant être largement amortis sans elle. À la place, l'Aedaa a préféré faire don de son stock de sweat-shirts et imprimer le numéro 40 d'*Archivore* afin d'étoffer les cadeaux de remerciement envoyés aux intervenant.e.s de l'événement. Des flyers, marque-pages et crayons à papier ont également été offerts.

Enfin, à l'issue du mandat et pour préparer le suivant, les membres principaux du bureau ont repris, développé et corrigé les fiches outils des fonctions de président.e, trésorier.e et secrétaire. Ces documents ont permis et permettront à l'avenir de faciliter la passation de pouvoir entre les différents membres de l'association en leur fournissant une aide protocolaire. En ce sens, ces fiches se doivent d'être revues chaque année de manière à ce qu'elles évoluent en même temps que les directives de l'association. Ainsi, cette année, de nouvelles dispositions ont été ajoutées quant à la nécessité, à chaque changement de bureau, de supprimer sur le site internet les relais d'offres d'emploi et de stage datant de plus de deux ans, de nettoyer la boîte mail, de réorganiser et déposer des données de chaque membre sur le drive de l'association *etc.*

²⁶ Site institutionnel de Mailo : <https://www.mailo.com/>.

²⁷ Site institutionnel de Cozy Cloud : <https://cozy.io/fr/>.

²⁸ Rubrique « 2021 : Community archives. Archives et identité(s) collective(s) : les spécificités d'une approche française » sur le site de l'Aedaa : <https://aedaa.fr/2021-community-archives-archives-et-identites-collectives-les-specificites-dune-approche-francaise/>.

D. Présentation détaillée des projets envisagés pour l'année suivante

Rapporteuse : Mia Viel (présidente)

La présence active de plusieurs étudiant.e.s de Master 1 dans le bureau de l'association et en tant que membres actif.ve.s permettra de garantir la continuité des projets menés sur plusieurs mandats et qui ont été initiés cette année ou auparavant. Si le bureau actuel n'impose aucune directive quant aux projets phares à mener à partir de septembre 2021, il souhaite néanmoins donner quelques pistes, déjà connues pour la plupart.

L'association n'a pas pu continuer à organiser les Aedaa'péros cette année à cause de la fermeture des universités, des bars et en raison de l'impossibilité de faire des rassemblements. En espérant que l'assouplissement des mesures sanitaires se poursuive, le bureau invite à reprendre ces rencontres entre étudiant.e.s de Licence professionnelle, Master 1 et Master 2 à la rentrée. Cela permettra notamment aux nouveaux.elles arrivant.e.s de bénéficier de conseils quant à la rédaction de leur mémoire par exemple ou par rapport aux cours dispensés dans la formation.

La reprise de la revue *Archivore*, ayant été un investissement conséquent dans le courant de l'année qui vient de s'achever, nécessite également une attention particulière de la part des prochain.e.s élu.e.s afin de conserver sa dynamique et la régularité de ses parutions. La forme de la revue est suffisamment libre et fluctuante pour permettre une publication biannuelle. En outre, le comité de direction de la revue sera toujours présent pour accompagner et participer à la constitution des nouvelles maquettes. Le numéro 42 d'*Archivore* qui devrait paraître en octobre ou novembre 2021 a d'ailleurs déjà été préparé et le nouveau bureau n'aura que sa publication et médiation à garantir.

En espérant que le contexte sanitaire actuel permette aux membres de l'association de se voir physiquement durant toute l'année universitaire, la mise en place d'un nouveau dépôt dans le fonds de l'association à la bibliothèque universitaire d'Angers pourrait se faire. En effet, après un premier dépôt réalisé en 2009, aucun nouveau versement n'a été effectué par l'Aedaa et les archives couvrant la période de 2009 à 2021 sont parfois lacunaires. Ainsi, le travail de collecte et récolement de la production documentaire de l'association serait à poursuivre afin de rendre effectif le nouveau dépôt. La participation des étudiant.e.s de la formation d'Angers serait à privilégier dans la mesure où ces dernier.e.s pourraient en bénéficier directement, le travail de classement et de préparation au versement (par la rédaction d'une introduction ISAD(G) ou ISAAR(CPF) par exemple) étant directement lié à leurs cours.

Plusieurs réflexions ont aussi été menées sur les statuts de l'association qui auraient besoin d'un rafraîchissement. Cet état de fait avait déjà été évoqué dans le rapport moral de l'année précédente et, depuis, plusieurs pistes ont été proposées afin de refondre et éclaircir certains pans des statuts. À titre d'exemples, l'existence d'un comité des fêtes semble de moins en moins pertinente et aucun membre ne souhaite réellement le prendre en charge depuis plusieurs années. Il a donc été proposé de le supprimer dans la mesure où la mise en place d'événements organisés par l'association nécessite l'implication de l'ensemble des membres actif.ve.s de l'Aedaa et non pas seulement d'un comité restreint. L'article 4 du titre II des statuts de 2016, intitulé « Composition », serait également à reprendre puisque parmi les cinq typologies d'adhérent.e.s développées, à savoir

membres d'« honneurs », « bienfaiteurs », « actifs », « passifs » et « associés », seules les troisième et quatrième sont toujours présentes dans la configuration actuelle de l'Aedaa. Les autres pourraient être supprimées ou fondues au sein d'une nouvelle typologie aujourd'hui à l'état d'élaboration ; celle d'« adhérent.e mécène ». Cette réorganisation de la composition permettrait de répondre à une volonté de certain.e.s professionnel.le.s et/ou diplômé.e.s de bénéficier de plusieurs avantages de l'Aedaa sans avoir à adhérer à l'association. En se basant sur une participation libre, ces « mécènes » pourraient soutenir financièrement l'association en échange de services rendus (valorisation sur les réseaux sociaux, soumission d'article dans la revue *Archivore*, sponsorship...). Encore sous forme d'ébauche, cette nouvelle typologie pourrait être développée, précisée et concrétisée dans le courant du mandat qui débute.

Dans un souci de proposer des activités exclusives aux adhérent.e.s de l'Aedaa, le bureau de l'année 2020-2021 invite les nouveaux.elles élu.e.s à poursuivre et déployer les relations entre l'association et d'autres organismes étudiantins et/ou liés aux archives. Le contexte sanitaire n'a pas permis de rendre effectif la volonté de proposer aux adhérent.e.s une visite guidée et personnalisée aux Archives départementales de Maine-et-Loire. Encore une fois, en espérant un assouplissement des mesures sanitaires, ces initiatives pourraient être relancées dès la rentrée de septembre afin d'intégrer plus facilement les nouveaux.elles arrivant.e.s dans la formation. De la même manière, il semble aussi profitable de créer ou re-créeer des liens entre les différentes associations étudiantines des principales formations en archivistique de France afin d'utiliser la dynamique initiée par les membres du *Fonds de l'archive*. Cela permettrait à l'Aedaa d'accroître fortement son réseau et son rayonnement. Une tentative de relance du collectif A8 de l'AAF avait été entreprise cette année, mais les bureaux changeant chaque année, à l'instar de l'Aedaa elle-même, invitent à renouveler la procédure à chaque début de mandat. Enfin, toujours en ce qui concerne les liens inter-associatifs, l'Aedaa aurait beaucoup à gagner en poursuivant les relations qu'elle a développé cette année avec le BDE Histoire DE, ayant permis d'obtenir un local mutualisé, et le BDE lettres de l'université d'Angers, ayant mené à une courte formation de la directrice de publication de la revue *Mine de rien* (qui devrait paraître prochainement) à l'utilisation de Wordpress. D'autres associations ou BDE de l'université d'Angers pourraient aussi être sollicités et de nouvelles relations sont laissées à la libre décision des prochain.e.s élu.e.s.

La fin du mandat de 2020-2021 a aussi été l'occasion d'initier un projet de grande ampleur rassemblant les associations Arca-Lille, représentée par Adrien Mauriancourt, Archiv-8, représentée par Ulysse Ladevie, et Aedaa, représentée par Guillaume Mortier. L'enjeu est de proposer une journée d'étude axée sur les expériences étudiantines de stages en archives. Cela donnerait notamment un aperçu aux futur.e.s étudiant.e.s en archives de la diversité des missions qui peuvent leur être confiées. Ce projet très prometteur favorisait en outre les liens entre les différentes formations et mettrait sur le devant de la scène un panel d'expériences de stages, parfois reléguées au second plan par les professionnel.le.s.

Enfin, de manière générale et du point de vue de ses missions essentielles, l'association souhaite conserver son investissement, financier, matériel et humain, auprès des organisateur.rice.s de la journée d'étude en archivistique d'Angers. Le nouveau bureau aura également à charge de poursuivre la diffusion des offres d'emplois et de stages.

E. Remerciements

Rapporteuse : Mia Viel (présidente)

À l'issue de ce mandat, il convient de remercier très sincèrement l'ensemble les adhérent.e.s qui se sont investi.e.s dans l'association, que ce soit en participant aux conseils d'administration, en proposant ou répondant aux projets portés par l'Aedaa. Merci donc à Alexis Hamelin (Master 1), Agnès Arendo (Master 1), Donald Mahouna (Master 1), Angèle Benesteau (Licence professionnelle), Ambre Payen-Gallen (diplômée), Morgane Neveu (Master 1), Estelle Cepparo (Master 1), Lucile Perchappe (diplômée) et Juliette Hascoët (Master 1) pour leurs contributions.

Il convient également de saluer l'implication notable et dynamique de Guillaume Mortier (secrétaire), la présence et participation constante de Quentin Rabier (président adjoint), les contributions, notamment graphiques, de Julie-Anne Kervella (responsable du bureau emploi) ainsi que les autres membres qui ont constitué le bureau de cette année, à savoir Perrine Guillon (trésorière), Lucie Martinez (trésorière adjointe), Sandra Fullenbaum-Lenfant (secrétaire adjointe) et Kévin Fouquet (responsable de la commission communication).

Son existence depuis 1995 fait de l'Aedaa l'une des associations étudiantes en archivistique les plus anciennes de France et, sans la présence de l'ensemble des membres, actif.ve.s comme passif.ve.s, elle ne pourrait avoir le rayonnement et la dynamique qu'elle possède aujourd'hui et qui ne cesse de croître. Tout laisse donc à penser que l'association a encore de beaux jours devant elle et que le prochain mandat s'annonce, au moins aussi riche que celui qui se clôture.

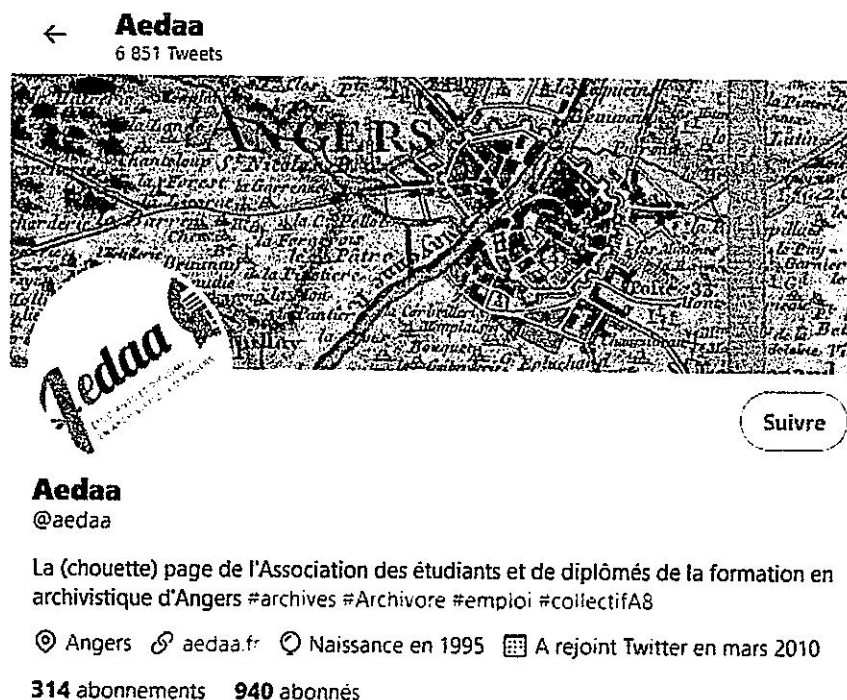
Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité par les participants de l'assemblée générale.

II. État des lieux des commissions

A. Bilan de la commission communication

Rapporteur : Kévin Fouquet (responsable de la commission communication)

- **Compte Twitter de l'Aedaa²⁹**



Au 11 août 2021, l'Aedaa a publié 6 851 tweets depuis sa création, est abonnée à 314 comptes et compte 940 abonnés. L'année dernière au 24 septembre 2020, le compte affichait respectivement 6 756 tweets, 393 abonnements et 881 abonnés.

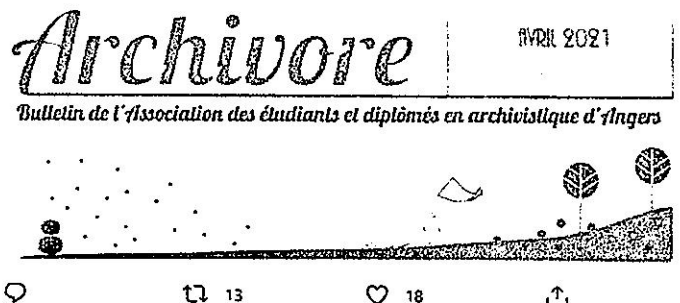
En quasiment onze mois, 95 tweets ont été publiés, il y a eu une diminution de 20,1 % dans le nombre d'abonnements mais surtout une augmentation de 6,7 % d'abonnés.

Meilleur tweet

Le tweet original (comprendre rédigé par l'Aedaa) qui a été le plus populaire est celui annonçant la publication du dernier numéro d'*Archivore* en date, avec 13 retweets et 18 mises en favoris.

²⁹ Page Twitter de l'Aedaa : <https://twitter.com/aedaa>.

Aedaa **Aedaa @aedaa · 7 avr.**
 Le voici, tout beau tout propre comme un sou neuf ; le nouveau numéro d'Archivore. 📖
 Pour le lire, c'est juste ici : aedaa.fr/2021/03/archiv...
 Merci à tous les contributeur.rices, les correcteur.rices et, enfin, les lecteur.rices ❤️

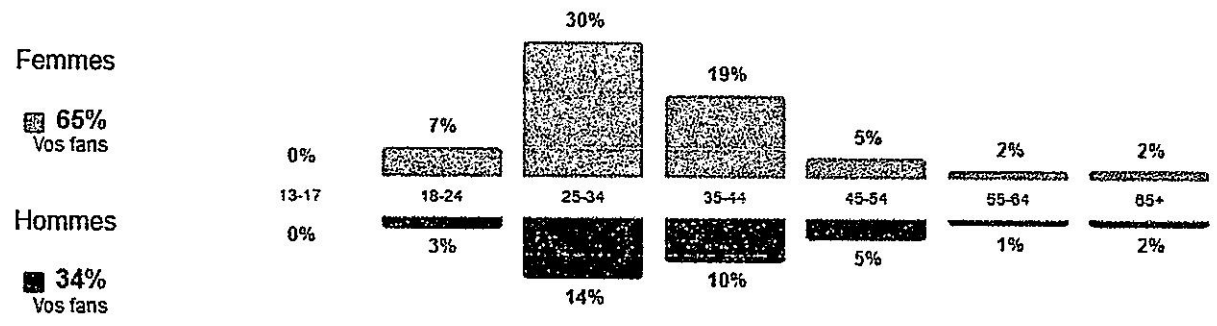


• **Compte Facebook de l'Aedaa³⁰**

L'année dernière au mois de septembre la page comptait 492 mentions j'aime et 520 abonnements. Au 11 août 2021, la page recense 528 personnes qui aiment la page et 556 qui sont abonnées, soit une augmentation respective d'environ 7 et 5 %.








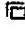














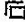

Statistiques :

Le nombre de personnes qui ont vu une de vos publications au moins une fois, regroupé par âge et genre. Les données démographiques agrégées sont basées sur un certain nombre de facteurs tels que les informations liées à l'âge et au genre que fournissent les utilisateurs sur leur profil Facebook. Cette valeur est une estimation.



En termes de publics touchés, notons que nous sommes suivis sur Facebook par 65 % de femmes et 34 % d'hommes, des chiffres tout à fait égaux à ceux de l'année passée.

³⁰ Page Facebook de l'Aedaa : <https://www.facebook.com/aedaa>.

Publié le	Publication	Genre	Ciblage	Couverture	Interactions
31/05/2021 17:59	 Aujourd'hui, nous relayons un message pour la bonne cause :) [Bouge ton cœur !] Salut On vous			180	3 3
21/03/2021 10:24	 À nouvelle saison, nouveau numéro d'Archivore ! La revue est bien relancée et reprend un rythme de			176	14 12
10/02/2021 13:52	 Depuis octobre 2020, nous, les membres du Projet d'inventaire et de valorisation d'archives alternatives			444	34 16
20/01/2021 17:21	 Journée d'étude archivistique d'Angers			149	10 1
20/01/2021 09:53	 https://www.franceinter.fr/emissions/le-vif-de-l-histoire/le-vif-de-l-histoire-19-janvier-2021			139	9 3
05/01/2021 17:14				150	5 2
08/12/2020 18:02	 Connaissez-vous les archives alternatives ? Des étudiants de Master 2 archives vous en parlent grâce à			826	118 38
20/11/2020 17:35	 Il est là, il est beau, il est propre, assuré sans Covid-19. le tout nouveau numéro d'Archivore est disponible ! Nous			943	96 54

La publication qui a recueilli le plus de succès depuis le mois de septembre dernier est celle liée à la parution du numéro 40 d'*Archivore*. Elle totalise 943 personnes touchées et 150 interactions. Un très beau score pour une revue somme toute de niche. Les deux autres publications qui ont connu le plus de succès sont liées au projet Pivaa sur les archives alternatives porté par le groupe d'étudiants de Master 2 Archives de l'option GSDA de cette année, comme en témoigne l'illustration ci-dessus.

- **Site Internet de l'Aedaa³¹**

Entre le premier septembre 2020 et le 11 août 2021, 764 offres d'emploi ont été publiées sur le site, ce qui témoigne aussi bien du dynamisme du marché du travail dans notre secteur d'activités que de celui de notre association en matière de veille. Du reste, 7 articles relatifs aux comptes rendus des conseils d'administration et 11 dans la catégorie « Dernières nouvelles » ont été rédigés. Le site internet aura donc été davantage enrichi que lors de l'année 2019-2020.

À noter que le site internet comporte désormais tous les numéros d'*Archivore*. Les lacunes ont été comblées cette année et la collection est désormais complète et accessible à tous. Plusieurs rubriques ont également complété le site, notamment celle dédiée au *Fonds de l'archive*³², afin de valoriser les podcasts et numéros de cette revue estudiantine, et celle dédiée à la dernière édition de la journée d'étude en archivistique des étudiant.e.s en Master 2³³.

³¹ Site internet de l'Aedaa : <https://aedaa.fr/>.

³² Rubrique « Le Fonds de l'archive » : <https://aedaa.fr/le-fonds-de-larchive/>.

³³ Rubrique « 2021 : Community archives. Archives et identité(s) collective(s) : les spécificités d'une approche française » : <https://aedaa.fr/2021-community-archives-archives-et-identites-collectives-les-specificites-dune-approche-francaise/>.

B. Bilan de la commission emplois

Rapporteuse : Julie-Anne Kervella (responsable du bureau emploi)

Cette année la commission a été particulièrement active en raison d'une équipe de publicateur.rice.s d'annonces très active. Elle était constituée de Perrine Guillon, Guillaume Mortier, Mia Viel, Juliette Hascoët, Lucile Perchappe, Camille Rouffaud et Donald Mahouna. Juliette et Camille souhaitent continuer l'année prochaine et Agnès Arendo nous rejoindra peut-être. Mia Viel reste en renfort (considérable). La présence du responsable de la commission emploi était effacée compte tenu de l'équipe dynamique en place. Toutefois, il aurait été possible de vérifier chaque mois auprès des membres s'il y avait pu y avoir des difficultés et/ou si certains souhaitaient arrêter ou prendre une pause.

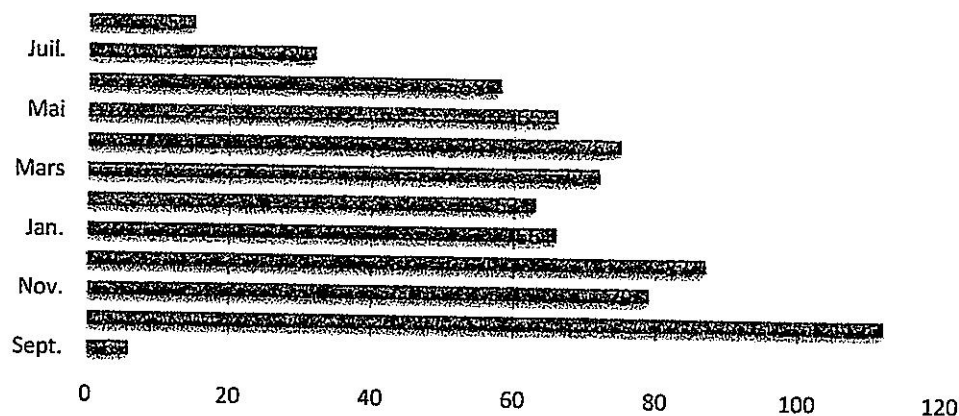
En début d'année, Juliette Hascoët a réactualisé la fiche d'informations sur les publications, en ajoutant ou supprimant de nouveaux sites. Elle est tout à fait opérationnelle maintenant et sera republiée après l'assemblée générale pour les nouveaux membres de la commission.

Le faible nombre d'annonces en septembre vient du fait que ces dernières ont été prises en compte à compter de l'assemblée générale du 26 septembre 2020. Le mois d'octobre a vu une explosion du nombre d'annonces : peut-être le regain suivant l'assemblée générale ou alors un mois propice pour la publication d'offres d'emplois et de stages. On peut noter une moyenne mensuel entre 60 et 80 annonces. Les mois de juillet et août ont été calmes en raison des vacances scolaires.

Par ailleurs, les anciennes offres du site internet datant de plus de deux ans ont été supprimées. Ne restent donc que celles de l'année en cours et passée.

Le mandat 2020-2021 a été peu marqué par des problèmes ou absences significatives. Une difficulté concernait le compte de Perrine Guillon : les annonces qu'elle publiait étaient parfois automatiquement effacées du site. Enfin, les quelques absences de membres ont été rapidement comblées par l'équipe.

Nombre d'annonces publiées (26 sept. 2020-19 août 2021)



Objectifs pour l'année à venir

I. Journée d'étude inter-associative

L'objectif de la journée inter-associative est de permettre à des étudiant.e.s et des jeunes diplômé.e.s en archives de présenter leurs expériences de stage dans un double but : valoriser leur travail lors du stage et faire connaître des services d'archives parfois méconnus.

Cette journée est co-organisée avec Arca-Lille, l'association des étudiants en archives de Lille, et celle d'Archiv-8 à Paris. Un Discord a été créé pour permettre d'échanger des idées et d'organiser la journée³⁴. Pour l'instant, le seul point décisif qui a été débattu est le planning qui prévoit la tenue de la journée en distanciel lors de l'automne 2022. Deux membres de l'Aedaa, Guillaume Mortier et Alexis Hamelin, participent activement au projet. Camille Taveau, étudiante en Master 1, s'apprête à les rejoindre et Mia Viel se propose comme membre ponctuel supplémentaire si nécessaire.

Jérôme Rouzaire et Mia Viel, co-fondateurs du *Fonds de l'archive* soutiennent également le projet, ce qui pourrait permettre de recréer des liens entre les différentes associations d'étudiant.e.s et de diplômé.e.s en archivistique de France. Ils proposent pour cela de faire de la communication en conviant les organisateurs à un podcast qui serait diffusé sur leur chaîne YouTube³⁵.

II. Conception de nouveaux sweats

Une commande de 30 sweats a été faite auprès de l'entreprise angevine Fishbrain³⁶ par Julie-Anne, responsable du projet. Selon le devis transmis par l'entreprise, la production de 30 sweats est de 714€12, soit l'équivalent d'un peu moins de 24€ par exemplaire. Lors d'un précédent conseil d'administration, il avait été décidé que le prix de revente serait de 25€ pour les non-adhérent.e.s et 20€ pour les adhérent.e.s. Il est à noter que de nombreuses pré-commandes ont déjà été effectuées : plus d'une vingtaine à la date du 21 septembre 2021 (6 en taille S, 7 en M, 8 en L et 1 en XL). Ainsi, la quasi-totalité du stock à venir est déjà écoulée. La durée de production est estimée à trois ou quatre semaines par Fishbrain et les sweats seront ensuite stockés dans le local de l'Aedaa, en salle A03 du bâtiment Lettres, langues et sciences humaines de l'université d'Angers, et distribués lors des permanences du lundi et mardi, de 12h à 15h.

³⁴ Lien vers le Discord de la journée : <https://discord.com/invite/zxxGQ8FZ>.

³⁵ Chaîne YouTube du *Fonds de l'archive* : <https://www.youtube.com/channel/UCBQem267Lk0IT9faabdjHkQ>.

³⁶ Site institutionnel de Fishbrain : <https://www.fishbrain.fr/>.

III. Publication *Archivore*

Le numéro 42 d'*Archivore* est en cours de relecture par le second comité. La maquette est bien avancée, même si Julie-Anne Kervella, graphiste, doit encore concevoir plusieurs illustrations et qu'un troisième comité de relecture sera nécessaire. Le numéro sera probablement prêt pour début novembre 2021. Toutefois sa conception mérite d'être stabilisée et formalisée pour rendre pérenne le projet. Un comité de rédaction sera donc mis en place pour proposer une charge et clarifier la méthode de production de la revue et mieux organiser sa parution. Angèle Benesteau et Alexis Hamelin se proposent d'en faire partie. Julie-Anne Kervella qui était pour l'instant seule dans la conception de la maquette graphique de la revue sera rejointe par Camille Taveau, étudiante de Master 1. Mia Viel reste toujours directrice de publication même si elle invite d'autres adhérent.e.s à la rejoindre, voire la remplacer.

Le numéro 43 est prévu pour mars-avril 2022, aucun article n'est encore proposé car la production du numéro 42 reste prioritaire.

En ce qui concerne l'impression des anciens numéros pour compléter le fonds *Archivore* aux Archives départementales de Maine-et-Loire, un retard de transmission de la facture d'impression par Porképi-Copies³⁷ est à signaler. Le dépôt se fera donc après la parution du numéro 42. Cela laissera notamment le temps au prestataire imprimeur de corriger sa bévue.

IV. Refondation des statuts de l'association

Les statuts de l'association n'ont pas été changés depuis 2001 et sont aujourd'hui à reprendre. La question de la refonte des statuts avait déjà été soulevée lors de l'assemblée générale de 2020. Mia Viel se propose de les revoir avec Quentin Rabier. Leur expérience de présidents de l'association permettra d'avancer rapidement sur le projet tout en respectant le cadre administratif, notamment en ce qui concerne la notification à la préfecture. Cette refondation a pour perspective d'ouvrir davantage l'association aux diplômé.e.s en créant notamment un nouveau statut d'adhérent.e.s mécène en leur proposant des projets coopératifs.

À chaque conseil d'administration, Mia Viel et Quentin Rabier aborderont un article ou un titre spécifique des statuts pour en discuter avec le reste des membres de l'Aedaa et acter, ou non, son changement.

V. Visite des services d'archives

Depuis la rentrée de septembre 2021, plusieurs visites de services d'archives ont déjà été proposées aux étudiant.e.s du Master. Chacune d'entre elles s'est avérée être une franche réussite et bénéficie du soutien appuyé de Bénédicte Grailles, responsable pédagogique du Master. Les deux visites au Centre des archives du Féminisme étaient

³⁷ Site institutionnel de Porképi-Copies : <http://www.porkepicopies.fr/>.

complètes tout comme celles à venir au service d'archives de l'université à la bibliothèque universitaire Belle-Beille les 27 septembre et 4 octobre). Les retours positifs aussi bien des étudiant.e.s que des professionnel.le.s invitent à renouveler l'opération pour les mois et les années qui viennent. Deux services ne sont pas en mesure de nous accueillir cette année, à savoir les archives diocésaines d'Angers³⁸ et le bureau des archives intermédiaires de l'Ademe³⁹. Ces derniers pourront être recontactés en temps et en heure pour organiser des visites l'année prochaine. Plusieurs visites sont encore prévues aux Archives départementales de Maine-et-Loire⁴⁰, au service des archives patrimoniales de la ville d'Angers au Repaire Urbain⁴¹ et à la congrégation Notre-Dame de Charité du Bon pasteur⁴².

VI. Nouveau versement d'archives de l'Aedaa à la BU

Le premier et dernier dépôt des archives de l'Aedaa à la bibliothèque universitaire d'Angers date de 2009. L'assemblée générale qui s'est tenue ce samedi 25 septembre 2021 a permis de réunir les archives des différents membres du bureau (président, secrétaire, trésorier) et des archives récupérées par Quentin Rabier au cours de ses recherches qui vont de 2005 à 2018. Une esquisse de récolement a également été initiée par Mia Viel afin d'avoir une vue d'ensemble de la production documentaire de l'association et de repérer les lacunes éventuelles.

Le projet de dépôt pourrait permettre d'organiser un atelier ou une activité avec les étudiant.e.s de l'association, en créant par exemple une fiche ISAAR(CPF) ou ISAD(G).

VII. Facilitation de la communication entre les membres de l'association

Afin que les discussions au sein de l'Aedaa ne se limitent pas qu'au bureau, l'idée de créer une conversation Messenger ou un Discord entre les membres de l'association a été soulevée. Toutefois, l'existence d'une conversation Messenger entre les trois formations seulement (Licence professionnelle, Masters 1 et 2) a été préférée pour relayer les différents messages de l'association sans avoir à gérer un groupe de discussion supplémentaire.

L'utilisation des Doodle comme moyen de participation aux réunions de l'Aedaa a aussi été saluée et sera gardée pour la tenue des prochains conseils d'administration.

³⁸ Site institutionnel des archives diocésaines d'Angers : <https://www.diocese49.org/archives-diocesaines-d-angers-2931>.

³⁹ Site institutionnel de l'Ademe : <https://www.ademe.fr/>.

⁴⁰ Site institutionnel des archives départementales de Maine-et-Loire : <https://www.archives49.fr/>.

⁴¹ En savoir plus sur les archives patrimoniales de la ville d'Angers au Repaire Urbain : <https://www.angers.fr/vivre-a-angers/culture/patrimoine/le-repaire-urbain-ru/index.html>.

⁴² Site institutionnel de Notre-Dame de Charité du Bon Pasteur : <https://www.bonpasteur.com/>.

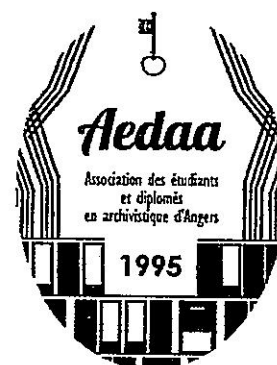
VIII. Propositions d'autres projets

A. Rencontres entre professionnel.le.s et étudiant.e.s

Ce projet de rencontres est dirigé par Ambre Payen-Gallen, Mia Viel, Guillaume Mortier et Angèle Benesteau. Il a pour but de réunir professionnel.le.s et étudiant.e.s afin de présenter de multiples facettes du métier d'archiviste. Les conférences auraient lieu en distanciel après les cours et se dérouleraient sur deux heures avec quatre intervenant.e.s. Chacun.e aurait dix minutes pour présenter son travail et vingt minutes pour échanger avec les étudiant.e.s. Une première session test pourrait avoir lieu en octobre. Si cela fonctionne, un nouvel aspect thématique de la profession pourrait être abordé tous les deux mois environ.

B. Le local A03

Les permanences ont commencé dans le local de l'Aedaa partagé par le BDE Histoire DE. Elles ont lieu de 12h à 15h le lundi et le mardi en salle A03 du bâtiment Lettres, langues et sciences humaines de l'université d'Angers. L'association doit s'approprier le local pour montrer qu'elle s'inscrit dans la vie étudiante de l'université. Pour cela, Alexis Hamelin a proposé un visuel d'affiche (voir illustration ci-contre). D'autres propositions peuvent être faites pour rendre ce lieu plus chaleureux et donner envie aux étudiant.e.s de s'y rendre régulièrement.



C. Organisation de la communication de l'association

L'Aedaa est pour l'instant active sur trois réseaux sociaux : Twitter⁴³, LinkedIn⁴⁴ et Facebook⁴⁵. Cette année, l'association souhaiterait s'implanter sur Instagram et développer sa page LinkedIn :

- Instagram permettrait de capter un nouveau public jeune tout en échangeant avec le BDE Histoire DE ;
- Le potentiel de LinkedIn serait à accroître pour réaliser une veille professionnelle et se faire connaître auprès des archivistes professionnel.le.s. Une formation pour les étudiant.e.s peut également être assurée par des membres diplômés de l'Aedaa pour qu'ils puissent créer leur propre page LinkedIn.

Afin d'entretenir et déployer au mieux les réseaux sociaux de l'Aedaa, il semble nécessaire de cadrer davantage leur gestion. Dans la commission communication, une personne pourrait être assignée à un réseau, où elle est le plus à l'aise. Pour le moment, Julie-Anne Kevella se propose pour l'animation de la page Twitter afin d'assurer la veille et les retweets. Mia Viel quant à elle prendra en charge les publications sur Facebook.

⁴³ Page Twitter de l'Aedaa : <https://twitter.com/aedaa>.

⁴⁴ Compte LinkedIn de l'Aedaa : <https://www.linkedin.com/groups/8242481/>.

⁴⁵ Page Facebook de l'Aedaa : <https://www.facebook.com/aedaa>.

Élection du nouveau bureau et des responsables de commissions

Les candidat.e.s aux postes du bureau sont :

- **Guillaume Mortier** (Master 2) comme **président**
- **Angèle Besneteau** (Master 1) comme **secrétaire**
- **Alexis Hamelin** (Master 2) comme **trésorier**
- **Mia Viel** (diplômée, promotion 2020-2021) comme **présidente adjointe**
- **Océane Henry** (Master 1) comme **secrétaire adjointe**
- **Tanguy Roussel** (Master 2) comme **trésorier adjoint**

Les candidat.e.s aux postes de responsables de commission sont :

- **Julie-Anne Kervella** (Master 2) comme **responsable du comité communication**
- **Juliette Hascoët** (Master 2) comme **responsable du bureau emplois**

Résultats et répartition du bureau de l'association :

- **Guillaume Mortier** (Master 2) pour la **présidence**, élu à l'unanimité.
- **Angèle Besneteau** (Master 1) pour le **secrétariat**, élue à l'unanimité.
- **Alexis Hamelin** (Master 2) pour la **trésorerie**, élu à l'unanimité.
- **Mia Viel** (diplômée, promotion 2020-2021) pour la **vice-présidence**, élue à l'unanimité.
- **Océane Henry** (Master 1) comme **secrétaire adjointe**, élue à l'unanimité.
- **Tanguy Roussel** (Master 2) comme **trésorier adjoint**, élu à l'unanimité.


Résultats et répartition des responsables de commission :

- **Julie-Anne Kervella** (Master 2) a été élue à l'unanimité comme **responsable du comité communication**
- **Juliette Hascoët** (Master 2) a été élue à l'unanimité comme **responsable du bureau emplois**

[Tout le monde est élu à l'unanimité et le quorum est atteint. Il ne sera donc pas nécessaire de proposer ces candidatures au prochain conseil d'Administration.]

De manière plus informelle, des référent.e.s de formation pourront être élu.e.s lors du prochain conseil d'administration. Pour le moment, Quentin Rabier se propose comme référent des diplômé.e.s et Maxime Couix comme référent de la Licence professionnelle.

La séance est levée à 11h49.

Guillaume MORTIER
Président de l'Adaa
Le 28/09/2021


Ben
